Covid-19 : « Il faut réfléchir dès maintenant à un plan de relance »

Publié le 27 mars 2020

Geoffroy Roux de Bézieux, invité de Ruth Elkrief et Emmanuel Lechypre a répondu aux questions des téléspectateurs de BFMTV mercredi 25 mars. Il a également appelé à réfléchir dès à présent à un plan de relance pour l'après-crise.

« *Les entreprises aujourd'hui sont obsédées par une seule chose : la trésorerie, le cash pour pouvoir payer les échéances, leurs fournisseurs et évidemment leurs salariés. (…) Il y aura donc une très forte diminution, voire une disparition des dividendes cette année, parce que la violence de la crise est absolument phénoménale.* » a déclaré Geoffroy Roux de Bézieux.

Interrogé sur les mesures de soutien aux entreprises, Geoffroy Roux de Bézieux a estimé « *que le gouvernement a réagi très vite et plutôt bien* », mais a-t-il ajouté « *à plus long terme, les entreprises vont sortir très endettées, comme l'Etat d'ailleurs, de cette période ; il faudra réinvestir et il faut réfléchir dès maintenant à un plan de relance.* »

Chômage partiel emploi et santé des salariés

Interrogé sur le chômage partiel Geoffroy Roux de Bézieux a expliqué que « *c'est l'entreprise qui paye le salaire et se fait rembourser 10 jours après* », et ajouté que le MEDEF « *travaille avec le cabinet de la ministre du Travail pour voir comment accélérer le processus* ».

Concernant l'emploi, Geoffroy Roux de Bézieux a invité « *tous les patrons à jouer le jeu, c'est-à-dire à utiliser tout ce que l'Etat met à disposition mais à se comporter de manière… presque patriotique, c'est-à-dire d'essayer de garder au maximum les gens dans l'emploi.* »

Interrogé sur la sante des salariés, Geoffroy Roux de Bézieux a rappelé que « *l'entrepreneur est responsable de la santé de ses salariés ; il a pour cela une obligation de moyens (…) c'est la raison pour laquelle le MEDEF a sorti un guide qui liste toutes les précautions sanitaires qu'il faut prendre. Mais il y a des cas - où cela 'est compliqué de les faire respecter (…) moi ce que je conseille, c'est d'en discuter avec les représentants de l'entreprise, pour essayer de se mettre d'accord* ».

Tout le monde va être obligé de prendre sa part

A la question de savoir si les assureurs prennent leur juste part à la crise actuelle Geoffroy Roux de Bézieux a souligné que « *le risque de pandémie est logiquement exclu des clauses d'assurance, mais là, ça ne marche pas ; donc il y a des discussions qui se poursuivent avec les assureurs qui sont prêts, je pense, à prendre leur part. De toute façon, je vais vous dire, Emmanuel Lechypre, cette crise est tellement violente que tout le monde va être obligé de prendre sa part.* »

>> Revoir l'émission